

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



## ÉCOLE JACQUES-BIZARD

La loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

**Notre Plan Santé et bien-être** (actualisé annuellement) a été adopté par le conseil d'établissement le 6 juin 2023. Vous trouverez la **version intégrale** sur notre site Internet <https://jacquesbizard.ecoleouestmtl.com/intimidation/>

Lors de la séance du 4 juin 2024, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte.

| Actions réalisées en 2024-2025   | Impacts de nos actions  | Actions reconduites en 2025-2026 (oui, non)                  |
|--|---|--|
| Animations en classe par les T.E.S. de la maternelle jusqu'en 6 <sup>ème</sup> année: « Les mots plumes, les mots roches », « le foulard de la communication », « Gang de choix », « Trousse sur l'intimidation : la violence à l'école, on n'en veut pas ». | Langage commun entre les enfants et les adultes, compréhension de ce qu'est la violence et son impact sur soi et sur les autres, prendre responsabilité de ses choix. | Oui<br>« Gang de choix » sera animé par la psychoéducatrice. |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## *incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |                                     |
|--|--|-------------------------------------|
| <p>Participation des élèves aux programmes « Anges de la Cour » et « Unité sans violence »</p> | <p>Les Anges de la Cour aide les élèves de maternelle au niveau de leur socialisation, apprendre à jouer à des jeux de façon appropriée, offrir une aide aux surveillants/es.</p> <p>Les élèves représentant « Unité sans Violence » offrent une surveillance supplémentaire sur les cours d'école et autres endroits jugés nécessaires. Les élèves peuvent, également, offrir leur support lors de conflits n'impliquant pas de violence afin d'aider les élèves dans leurs résolutions de conflit. Ils dénoncent les situations de violence et d'intimidation.</p> | <p>Oui</p>                          |
| <p>Formation sur les mesures d'encadrements (incluant la mise à niveau)</p>                    | <p>Rappel des différentes interventions possibles pour aider un élève en crise (I.T.C.A. – Intervention thérapeutique lors de conduites agressives)<br/>Rappel des lois encadrant les mesures d'encadrement exceptionnelles ainsi que les protocole-élèves.<br/>Démonstrations et pratiques de techniques d'auto-protection et de techniques d'intervention physique</p>   | <p>Mise à niveau à chaque 2 ans</p> |
| <p>Présentation et mise en place du protocole-école</p>  | <p>Assurer une marche à suivre en cas de crise imprévisible.<br/>Mettre les membres du personnel au courant de l'existence de ce protocole et des marches à suivre.</p>  | <p>Oui</p>                          |
| <p>Formation Désstresse et progresse</p>   | <p>Accompagnement des élèves pouvant vivre de l'anxiété lors d'évaluations (entre autres nos élèves de 4<sup>ième</sup> et 6<sup>ième</sup> année lors des examens du MELS)</p>  | <p>À faire par l'orthopédagogue</p> |
| <p>Mise en application du programme « Hors Piste »</p>   | <p>Ateliers sur divers sujets visant à développer et améliorer les compétences psychosociales pour</p>   | <p>Oui</p>                          |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |   |  |
|--|---|--|
|  | ainsi en réduire les difficultés liées à l'anxiété et les difficultés d'adaptation.   |  |
| Accompagnement et mise en place du Plan Santé et Bien-être                                       | Comprendre la fonction et la raison d'être du Plan Santé et bien-être<br>Réfléchir sur la vision que nous avons ou voulons avoir de notre école.<br>Réfléchir aux objectifs de notre Plan Santé Bien-Être<br>Faire ressortir les freins qui pourraient nous empêcher d'arriver à l'atteinte de nos objectifs  | Oui  |
| Récréations structurées (accompagnement) pour certains élèves                                    | Sous-groupe d'élèves participant à des jeux structurés lors de récréations dans le but de travailler la gestion des émotions, les habiletés sociales et la résolution de conflits.  | Oui, au besoin et lorsque cela est possible. |
| Modelage des comportements attendus en fonction des plans de leçons associés à notre code de vie | Apprendre aux élèves les comportements attendus à l'école en leur montrant concrètement, avec des exemples faits explicitement par les adultes et répéter par les élèves.   | Oui  |
| Accompagnement en classe et lors de certaines transitions pour certains élèves.                  | Assurer le bon développement de l'élève, assurer une sécurité pour l'élève, modéliser des stratégies avec l'élève.  | Oui  |
| Projet d'enrichissement pour nos élèves très forts et/ou doués                                   | Les élèves devaient faire le plan de ce qu'il voulait réaliser, faire eux-mêmes leurs recherches, trouver des solutions aux problèmes rencontrés lors de la construction de leurs maquettes, présentation de leur projet à leur classe et présentation au secrétariat. L'activité avait pour but de pousser davantage la réflexion, travailler l'autonomie et développer une meilleure estime de soi. | Oui  |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## *incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |                            |
|--|--|----------------------------|
| Utilisation du système de renforcement positif (école et/ou élève)   | Donner des jetons aux élèves qui démontrent des comportements prosociaux et/ou qui démontrent la capacité à faire le comportement attendu de façon autonome.<br>Récompense école lorsque notre pot de jetons (secrétariat) est plein.<br>Système de valorisation propre aux besoins particuliers de certains élèves. | Oui                        |
| Horaire rotatif pour les zones de jeux (soccer, parc, modules).  | Permettre à tous de profiter des installations de façon sécuritaire.   | Oui                        |
| Élèves responsables des cabanons   | Responsabiliser nos élèves plus vieux (5 <sup>ième</sup> et 6 <sup>ième</sup> années)<br>Permettre aux surveillants d'assurer une meilleure surveillance.  | Non                        |
| Mise en place de contrats d'éloignement pour certains élèves.  | Réduction des conflits.<br>Permettre un climat plus calme.   | Oui                        |
| Formation du nouveau personnel et rappel de la procédure des interventions (4R)  | Outiller les membres du personnel sur quoi faire lors de situations de violence et/ou d'intimidation.  | Oui                        |
| Différentes formations offertes auprès du personnel du service de garde  | Outiller les membres du personnel.   | Oui                        |
| Animations en classe offertes par le SPVM sur les thèmes de l'intimidation/cyberintimidation, préventions des agressions, sécurité à vélo, sécurité à l'Halloween. | Sensibiliser les élèves sur les enjeux qui les touchent.   | Oui                        |
| Formation en premiers soins  | Le personnel du service de garde a été formé pour assurer les premiers soins en cas de blessures auprès des enfants.   | Mise à jour à chaque 3 ans |

# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|   |  |     |
|---|--|-----|
|   | Deux membres du personnel ont également été formés en premiers soins pour les adultes aussi.   |     |
| Élaboration de plans d'interventions et/ou de protocole-élèves  | Répondre aux besoins spécifiques des nos élèves.   | Oui |
| Collaboration avec les partenaires CSSMB (EDA, psychoéducatrice, CP Ecco, psychologue) et externes (CLSC, AMCAL, DPJ, SPVM) | Offrir un soutien à l'équipe-école et/ou mettre en commun des interventions pour soutenir un élève.<br>Offrir la possibilité d'évaluer certains de nos élèves. | Oui |
| Ateliers en sous-groupes faits par les T.E.S.   | Outiller les élèves dans la gestion des émotions, de l'anxiété et du développement des habiletés sociales.   | Oui |
| Programme de mentorat pour les nouveaux enseignants.  | Leur offrir un soutien dans leurs pratiques. La possibilité d'échanger avec un enseignant d'expérience.  | Oui |
| La flexibilité au niveau de l'enseignement (co-enseignement, classe flexible, classe relais)                                | Permettre des moyens différents pour répondre aux besoins des élèves.  | Oui |

## Autres actions prévues en 2024-2025

Discussions et questionnements en lien avec la possible implantation du SCP, renforcer les activités et la modélisation des comportements entourant le code de vie, poursuivre les formations nécessaires en lien avec la santé et le bien-être, former le nouveau responsable du programme « Détresse et Progresse », réviser le plan de surveillance au besoin, former les membres du personnel enseignant et service de garde/dîner pour la surveillance active et bienveillante et faire des rappels réguliers au courant de l'année scolaire. Poursuivre l'horaire rotatif du parc/modules de jeux et le réviser au minimum deux fois par année. Discussions entourant la possibilité de présenter des activités animées lors des dîners par une ou deux éducatrices du SDG et/ou mise en place de ces dites activités animées.



# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



# BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

*incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence*



|  |  |
|--|--|
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |